CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

QUESTIONS ORALES

QUESTION 1:

Les épisodes de canicule et les événements climatiques extrêmes (fortes pluies, orages) deviennent de plus en plus fréquents et intenses, alors que plusieurs écoles de la commune apparaissent insuffisamment adaptées à ces situations. Cette problématique concerne aussi des établissements récents ou rénovés, comme l'école Jean Jaurès ou encore l'Envol, qui n'est pas climatisé.

Ces conditions entraînent des réorganisations en urgence, notamment des déplacements ponctuels de classes, difficiles à gérer pour les enseignants qui se retrouvent sans leur matériel et dans des locaux non adaptés. Elles ont également un impact important sur les familles : lorsque l'accueil des enfants n'est plus assuré dans de bonnes conditions, les parents se retrouvent sans solution de garde et en difficulté pour aller travailler.

Dans ce contexte, pouvez-vous indiquer quels diagnostics ont été réalisés et quels aménagements concrets sont prévus pour adapter l'ensemble des bâtiments scolaires, tout en garantissant la continuité de l'accueil des élèves et en limitant l'impact sur les familles ? Quel en est le calendrier et les moyens associés ?

QUESTION 2

Vous nous avez présenté, lors de la commission élargie « aménagement du territoire » un projet conséquent pour la réalisation de 52 logements sociaux et inclusifs sur le terrain de la maison ancienne en meulière du Docteur Legros, face à La Poste.

Nous déplorons à nouveau:

- Des constructions en zone inondable
- Des bâtiments sans charme, écrasant le patrimoine ancien
- Une hauteur inadaptée à la préservation des vues, notamment de l'église
- Une présentation pour le moins surprenante de bâtiments soi-disant "invisibles" depuis les entrées de ville et le chemin de Coubertin
- Une typologie unique de studio, alors que de nombreux jeunes couples saint-rémois souhaiteraient s'aggrandir pour accueillir un enfant

Ce projet concerne tous les Saint-Rémois et nous refusons de ne pas en parler, comme vous nous l'avez demandé, sous prétexte qu'il s'agirait d'un projet entre deux personnes privées.

Il ne s'agit en rien d'un projet entre deux personnes privées.

La commune est totalement partie prenante, par l'intermédiaire de l'EPFIF.

Un permis de construire va être déposé avant l'été, incluant la rénovation du bâti existant et la construction de deux gros immeubles, conséquents, dans le jardin actuel de la propriété, dont l'entrée se fera par le parking de la poste.

Il nous semble particulièrement étrange que des projets imminents aient été cachés pendant la campagne électorale.

Comptez-vous consulter les Saint-Rémois?